

des transports devant la Cour suprême du Canada?

M. l'Orateur: Je me demande si cette question est réglementaire. Le député voudrait que le ministre fasse une déclaration au sujet de mesures qu'il aurait déjà prises ou non. Dans ces circonstances, j'estime que ces renseignements devraient être fournis à l'appel des motions ou que la question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Southam: Monsieur l'Orateur, cette question a déjà été maintes fois posée au ministre et il a informé la Chambre qu'il se renseignerait. Il me paraît utile qu'il fasse une déclaration sur cette question très importante.

M. l'Orateur: J'ai proposé qu'on réponde à la question par une déclaration. Le ministre pourrait nous dire s'il entend faire une telle déclaration.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, dans un très bref délai, je ferai une déclaration qui permettra de constater que nous nous préoccupons beaucoup de toute cette affaire.

LA POLLUTION

LE CONTRÔLE DE L'ACCÈS DES EAUX TERRITORIALES AUX PÉTROLIERS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports nous dirait-il si son ministère ou un autre exerce quelque contrôle sur l'entrée de pétroliers dans nos eaux territoriales?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Il en a été question au cours du débat il y a quelques jours. En ce moment, notre autorité est restreinte. On a exposé les améliorations que nous proposons d'apporter à la loi sur la marine marchande du Canada. Monsieur l'Orateur, me permettez-vous de rendre compte des conditions actuelles en Nouvelle-Écosse?

L'Imperial Acadia est maintenant sur les lieux. On croit que l'Arrow a échoué à tribord devant et les cinq réservoirs qui s'y trouvent sont submergés à marée haute. Le navire compte au total 30 réservoirs. La chambre des machines et la chaufferie sont intactes. L'équipe de mécaniciens est retournée à bord pour faire monter la pression et remettre le navire à flot et au besoin, transférer le pétrole aux autres navires qui se dirigent vers cet endroit. Il s'échappe peu de pétrole en ce moment et la nappe—une bande étroite d'environ trois milles de longueur—est mince et invisible d'un autre navire.

Le ministère de la Défense nationale va fournir un hélicoptère de charge lourde pour
[M. Southam.]

transborder le matériel de sauvetage au besoin.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre. A-t-il voulu dire que l'autorité du Canada est restreinte maintenant, compte tenu de ces règlements régissant nos eaux territoriales?

L'hon. M. Jamieson: Non monsieur l'Orateur, peut-être n'ai-je pas répondu à la question d'une manière aussi détaillée que j'aurais dû le faire. En ce qui concerne le danger de fuites accidentelles nous avons prévu des mesures de surveillance et de réparation. Ce qui nous manque, en attendant le résultat de la conférence de Bruxelles sur l'Accord international, c'est un moyen de déterminer les responsabilités en cas d'accidents de ce genre, ainsi que des dispositions plus précises. J'ai déclaré à la Chambre, il y a quelques jours, que nous allions présenter des modifications à la loi sur la marine marchande du Canada. Nous aurons ainsi, dans les eaux régies par le Canada, des pouvoirs comparables à ceux que nous recherchions au palier international et que nous n'avons pas pu obtenir à Bruxelles.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il confirmer la nouvelle que l'Imperial Oil, propriétaire de la cargaison qui se trouve à bord de l'Arrow a maintenant accepté l'ensemble des responsabilités financières concernant tous les dommages éventuels?

L'hon. M. Jamieson: Il faut que l'examine l'affaire, monsieur l'Orateur, mais je puis dire que l'Imperial Oil collabore pleinement à l'opération de sauvetage. Tant que les conditions météorologiques demeurent acceptables il n'existe aucun danger sérieux, pour le moment, en tout cas.

L'INSTRUCTION DE LA GARDE CÔTIÈRE RELATIVEMENT À L'APPLICATION DES NORMES

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il répondre à ma question du 29 janvier qu'il a tenue pour préavis. Les équipages des garde-côtes sont-ils entraînés dans la lutte contre la pollution?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, ils sont en train de subir un entraînement, mais nous constatons qu'il vaut mieux recourir à un groupe de spécialistes que les garde-côtes ou autres navires peuvent amener sur les lieux comme celui dont il est question. Actuellement, un officier de récupération de l'industrie